

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Lucile Cadet, Jan Goes
et Jean-Marc Mangiante (dir.)

Langue et intégration

Dimensions institutionnelle,
socio-professionnelle
et universitaire

P. I. E.
PETER LANG



GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Lucile Cadet, Jan Goes
et Jean-Marc Mangiante (dir.)

Langue et intégration

Dimensions institutionnelle,
socio-professionnelle
et universitaire

P. I. E.
PETER LANG



Présentation

Lucile CADET, Jan GOES et Jean-Marc MANGIANTE

À l'heure où l'on débat sur la question de l'identité nationale et de l'intégration, définie comme une adhésion à un ensemble de valeurs et de principes constitutifs de cette identité, cet ouvrage collectif se propose de faire un point sur le volet linguistique et culturel de l'intégration des populations migrantes adultes.

Qu'en est-il aujourd'hui des conditions et des principes de cette intégration dans la communauté culturelle et sociale d'accueil ? La maîtrise linguistique – et quelle maîtrise finalement ? De quoi se compose-t-elle exactement ? – est-elle une condition préalable à l'intégration, aussi bien sur le plan socioculturel que sur le plan institutionnel avec le risque d'en faire dépendre le titre de séjour ? Ou bien peut-on envisager que cela soit le contraire ? Si les conditions d'accueil favorisent l'intégration des migrants au sein de la communauté d'accueil, ne leur permettront-elles pas d'acquérir ainsi plus facilement les clés de la maîtrise linguistique ? Le communautarisme ne repose-t-il pas en partie sur une insécurité linguistique et culturelle ?

En France, c'est la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 qui prévoit la généralisation des contrats d'accueil et d'intégration (CAI), dans lesquels la maîtrise de la langue constitue une condition importante mais pas rédhibitoire du séjour en France. En cas de besoin, une formation à la langue française d'une durée comprise entre deux cents et cinq cents heures est ainsi proposée.

Dans d'autres pays, la maîtrise de la langue est un pré-requis indispensable à toute demande de séjour de longue durée.

Cette disposition récente en France, pose de nombreuses questions quant à la prise en considération des compétences linguistiques nécessaires aussi bien au respect de la procédure instituée par le CAI que sur les conditions de la formation linguistique : pertinence du niveau requis, mode d'évaluation, prestataires de la formation, contenus et démarches didactiques, outils et méthodes...

Au-delà de ces questions qui interrogent la mise en pratique de la sélection, de la formation et de l'évaluation linguistique des migrants, il convient aussi de prendre le recul nécessaire à la compréhension des

mécanismes cognitifs et didactiques qui président à cette compétence nouvelle demandée aux populations exogènes. Que représentent pour ces dernières les efforts consentis pour apprendre à « s'intégrer », pour « relativiser » leur culture d'origine et « contextualiser » la culture d'accueil ?

Nous assistons ici à l'émergence d'un concept nouveau, non par sa fréquence ou sa date d'apparition mais par sa prise en compte dans les travaux de recherche en didactique des langues, celui de compétence d'intégration parmi les compétences de communication qui constituent l'épine dorsale du processus d'apprentissage des langues étrangères.

La réflexion peut ainsi porter sur les lieux de cet apprentissage spécifique et les conditions d'apprentissage qu'ils offrent. Comment permettent-ils de développer cette « compétence d'intégration » ? La question de la définition de la langue-culture cible enseignée dans ce contexte au regard des notions de français langue seconde (FLS) et de français sur objectifs spécifiques (FOS) nous semble aussi devoir être posée. Peut-on parler de « langue de l'intégration » avec ses propres discours, sa propre démarche didactique et ses propres contenus linguistiques et culturels ?

C'est donc à ces nombreuses questions que cet ouvrage auquel ont contribué linguistes et didacticiens du monde francophone, impliqués dans la problématique de l'intégration linguistique des migrants par leurs travaux et leur pratique du terrain, tente de répondre en se proposant de définir les modèles didactiques du français dans le contexte homoglotte de l'intégration.

Cette problématique générale ne sera pas seulement déclinée dans le monde socio-professionnel, en regard par exemple des nouvelles dispositions de la loi de cohésion sociale évoquée plus haut, inscrivant la maîtrise linguistique dans le code du travail. Elle sera aussi développée dans le contexte de l'accueil et de l'accompagnement linguistique des étudiants allophones dans l'enseignement supérieur. Ces derniers sont confrontés à une autre forme d'intégration où la maîtrise de la langue utilisée dans la structure d'accueil sera déterminante pour réussir une mobilité étudiante encouragée par le Conseil de l'Europe et les différents systèmes d'enseignement supérieur dans le monde.

Comment déterminer la formation linguistique nécessaire avant ou pendant les études pour réussir l'intégration universitaire des étudiants étrangers dans le système supérieur ? Quels sont les dispositifs à mettre en place pour répondre aux besoins de ces étudiants allophones et peut-on s'appuyer sur des initiatives actuellement proposées dans certaines universités ?

Pour couvrir l'ensemble des composantes du concept d'intégration linguistique, l'ouvrage est découpé en quatre parties : une première

partie tentera d'établir un état des lieux de la notion d'intégration, la deuxième partie s'intéressera aux dispositifs didactiques d'intégration existants ou en cours de constitution, la troisième, plus didactique, analysera des modules de formation, la quatrième, enfin, abordera la formation de formateurs et décrira des outils conceptuels.

L'intégration, notion en question et en débat, sera d'abord définie dans toute sa complexité socio-politique, dans la première partie de l'ouvrage.

Astrid Berrier y aborde la question de l'intégration linguistique sous l'angle de l'interculturel et développe le thème des exigences didactiques qui pèsent sur les migrants impliqués dans un processus d'intégration. Pour elle la question reste entière : quel modèle d'apprenant veut-on produire en français langue seconde ? L'élève idéal est-il cet adulte qui veut apprendre, s'intégrer et être intégré à sa nouvelle société ? La question développée reste la suivante : « déterminer comment le locuteur utilise la culture en situation de communication et non pas de savoir comment la culture détermine et définit le locuteur » (Abdallah-Preteceille, 1996).

De son côté, Marie-Laure Tending fait état du flou conceptuel qui règne autour de la notion d'intégration et de la difficulté de rendre compte d'un processus complexe et dynamique qui cristallise de nombreux enjeux socio-politiques. Elle montre, à travers l'évocation de deux figures de migrants, que ce processus est largement tributaire des représentations attachées à cette notion et qu'elles peuvent jouer un rôle important dans la construction de l'identité linguistique des migrants tout au long de leur processus d'intégration.

Dans cette même perspective, Luc Biichle nous rappelle qu'« apprendre le français, c'est s'intégrer » est une représentation sociale prégnante qui peut parfois masquer d'autres vecteurs intégrationnels importants. Il entend montrer que la restructuration du réseau social par l'emploi ou la formation peut s'avérer tout aussi déterminante dans le processus d'intégration et, par conséquent, dans l'apprentissage du français.

Cette dimension sociale est développée par Hervé Adami qui considère ainsi que la formation linguistique des migrants est étroitement dépendante du contexte social parce que l'immigration est un enjeu politique et parce que l'essentiel de l'acculturation linguistique passe par l'apprentissage en milieu naturel. Il analyse les voies sociolinguistiques de l'insertion par l'apprentissage de la langue en milieu naturel et les implications de ce mode d'acculturation sur la formation linguistique.

Au sein des dispositifs didactiques d'intégration décrits dans la deuxième partie, la place des langues et cultures d'origine dans le processus

d'intégration scolaire sera abordée dans un premier temps. Véronique Castellotti rappelle l'influence des enseignements de langue et culture d'origine (ELCO) introduits en France, sous des formes différentes, depuis plusieurs décennies. Après avoir dressé un rapide panorama de leur mise en œuvre et des réflexions qu'ils ont pu susciter, elle interroge leur pertinence aujourd'hui dans une école française confrontée à la diversité sous de multiples formes et propose quelques pistes pour une forme de dissolution dans une éducation plurilingue et interculturelle à destination de tous les enfants. Thao Tran Minh propose quant à elle de partir du témoignage direct d'enfants alloglottes. Les représentations des LCO ainsi que les attentes scolaires et sociales de ces enfants permettent de proposer des perspectives d'intervention dans la mise en place d'un enseignement renouvelé, en faveur d'une intégration scolaire et sociale valorisée des enfants alloglottes nés en France.

Dans un second temps, les dispositifs nationaux et locaux sont évoqués notamment par Eva Lemaire qui rappelle que, dans leur parcours d'intégration scolaire, les mineurs étrangers isolés rencontrent de nombreux obstacles, liés en partie à des dysfonctionnements institutionnels mais aussi à une configuration sociopolitique spécifique. Elle raconte comment le suivi d'une cohorte de quarante jeunes migrants permet d'interroger les moyens qui leur ont été donnés pour « réussir » et de mettre en parallèle ces moyens avec leurs parcours d'intégration effectifs.

Nathalie Spanghero-Gaillard et Marie-Ange Dat s'appuient, de leur côté, sur trois exemples de formations sollicitées par des institutions (une école privée, deux associations) de la région toulousaine afin d'illustrer leur démarche de conseil dans l'élaboration de cadre de formation en français langue de scolarisation et d'insertion socioprofessionnelle. Elles soulignent l'importance de comprendre les situations locales où une demande de formation linguistique se fait ressentir, d'analyser les attentes et les représentations de chaque groupe d'acteurs – institution-lieu de formation, enseignants, migrants – en relation dans la mise en place d'une formation de français, afin de prendre la mesure des enjeux que cette dernière représente pour chacun d'entre eux. C'est à cette condition, selon elles, que peuvent être imaginées des formations viables adaptées à chaque configuration.

Dans cette même perspective d'analyse des contextes locaux, Ana Raquel Simoes et Silvia Melo-Pfeifer analysent les représentations de sujets de deux associations d'immigrants par rapport aux questions d'intégration socioprofessionnelle (comprise comme ensemble de démarches qui favorisent l'incorporation réussie dans le monde du travail) qui se posent au et en contexte portugais. Elles essaient de dégager des différences interculturelles entre les deux groupes concer-

nant cette problématique, notamment à propos du rôle des langues dans cette intégration.

De son côté, Sophie Morgane Le Gal s'intéresse à la place de l'évaluation linguistique dans le processus d'intégration des migrants. Elle s'interroge essentiellement sur la fiabilité des instruments d'évaluation utilisés par les administrateurs de l'OFII/ANAEM pour évaluer le niveau de français oral des nouveaux migrants notamment en vue de l'obtention du diplôme initial de langue française (DILF). Son objectif est d'esquisser quelques propositions pour le développement de nouveaux outils d'évaluation plus systématiques qu'intuitifs afin de promouvoir la procédure d'intégration socioprofessionnelle des travailleurs migrants ou demandeurs d'emploi.

Ce sont ensuite les dispositifs destinés à faciliter l'intégration linguistique des étudiants allophones qui sont décrits et analysés.

Luc Collès et Guillaume Grave-Rousseau abordent la question des relations entre français sur objectif spécifique (FOS) et français langue seconde (FLS). Ils proposent tout d'abord de présenter le français sur objectifs académiques (FOA, un type de FOS) tel qu'il est pratiqué à l'Université catholique de Louvain (UCL – Louvain-la-Neuve) avec des étudiants allophones. Ils définissent ensuite l'approche intégrée de l'apprentissage de la langue seconde et des sciences humaines dans l'École européenne de Luxembourg et le rôle fondamental qu'y joue le français de scolarisation dans les disciplines non linguistiques.

La démarche FOS appliquée à un dispositif d'intégration linguistique est aussi évoquée dans la description de sites Internet de préparation aux études universitaires, par Chantal Parpette et Jean-Marc Mangiante qui soulignent les difficultés des étudiants allophones à comprendre les discours universitaires et à se conformer aux exigences disciplinaires. Le développement des environnements numériques dans les universités permet d'envisager des dispositifs de présentation des cours plus faciles à mettre en place, et donc plus complets, pouvant être utilisés dans les cours de FLE comme individuellement, en autonomie. Les exemples présentés montrent comment un certain nombre de données peuvent être mises à leur disposition : interview de l'enseignant présentant de manière synthétique le contenu du cours, plan, extraits de cours enregistrés, etc.

Cette réflexion est complétée par Jan Goes qui aborde l'université comme un lieu d'intégration en orientant sa réflexion sur les perspectives institutionnelles et didactiques pour l'accueil des étudiants issus de programmes d'échanges. Il propose ainsi une analyse de ce paradoxe européen et français, selon lequel la liberté de circulation fait que les étudiants d'échanges européens sont en définitive moins suivis que leurs homologues non européens. Il lui paraît donc nécessaire d'appliquer une

démarche FOS pour l'enseignement/apprentissage du français en milieu universitaire afin de favoriser l'accueil et la réussite des étudiants d'échange dans les universités françaises.

La troisième partie de l'ouvrage s'insinue au cœur des dispositifs d'intégration linguistique en analysant des modules de formation.

Ainsi Isabelle Boneu et Martine Eisenbeis présentent les modules multimédia *Cap-Univ* construits à partir de cours magistraux filmés et qui s'adressent aux étudiants étrangers suivant des cours à l'Université de Lille 3 (compréhension orale, prise de notes et production écrite). En présentant leur démarche, elles évoquent la réflexion menée sur une aide à la compréhension orale qui prend en compte les spécificités du discours universitaire et les apports de l'outil multimédia, notamment en matière de *feedback*.

De son côté Aude Bretegnier propose de réfléchir à l'enseignement du français comme langue d'insertion socio-universitaire. À partir d'entretiens menés avec des étudiants étrangers en poursuite d'études en France, elle tente de mieux comprendre la nature de ces difficultés, renvoyant à un ensemble de besoins auxquels les programmes d'accompagnement linguistique à l'insertion universitaire, dont peuvent bénéficier ces étudiants à l'université, doivent pouvoir mieux répondre.

La problématique des besoins langagiers des étudiants allophones est également au cœur de la réflexion menée par Nancy Ismael qui étudie le dispositif mixte articulé autour d'un enseignement en groupe-classe et d'un apprentissage autodirigé avec soutien, mis en œuvre par le Département de français langue étrangère de Nancy 2. Indépendamment des obstacles matériels, institutionnels et pédagogiques, elle se propose de vérifier l'existence de freins culturels à l'innovation que représente l'autodirection chez certains apprenants.

L'analyse des modules de formation s'étend au contexte professionnel avec Itziar Plazaola Giger qui présente les premiers résultats et le questionnement issu d'une intervention ainsi que d'un projet de recherche en cours à l'école supérieure de santé de Lausanne (formation des techniciens de laboratoire en analyses biomédicales). La première étape du projet a consisté en la mise en place d'un partenariat avec les acteurs de l'école supérieure. Cette étape a été suivie de la construction et de la mise en place de modules d'enseignement (enseignement de l'anglais professionnel) orientés vers des activités professionnelles telles que décrites par les acteurs (formateurs et élèves en stage).

Le projet décrit a pour ambition de mener des recherches fondées sur des méthodes d'analyse du travail adossées à de l'analyse du discours au travail, ayant pour but d'identifier et d'étudier les pratiques langagières qui se développent dans le cadre de l'exercice du métier. Il s'agit donc à

terme de mettre au point un modèle pour l'enseignement de la langue professionnelle qui viserait tant la langue première (langue seconde pour une part du public apprenant), que les langues étrangères.

Cette thématique didactique est aussi développée par Malory Leclere-Messebel qui s'intéresse à des situations de formation visant l'insertion sociale et professionnelle. Tout en s'appuyant sur l'analyse d'interactions de formation, elle s'interroge sur l'impact que les caractéristiques situationnelles telles qu'elles sont données institutionnellement, négociées et réinvesties par les participants, peuvent avoir sur le processus d'enseignement et d'appropriation de savoirs et de savoir-faire dans ces formations.

Enfin, Cécile Médina aborde la question de la contextualisation d'un énoncé actionnel en situation professionnelle dans le milieu du Bâtiment et Travaux Publics (BTP). Elle explique que la définition des éléments constitutifs du contexte en BTP permet de mettre en lumière la dimension plurielle de celui-ci. Or l'identification de tous les paramètres du contexte actionnel est nécessaire pour optimiser les contenus de formation en français sur objectifs spécifiques. Elle propose une définition de la notion de contexte en linguistique appliquée au secteur du BTP.

En amont de la formation linguistique des migrants, se situe la question de la formation des formateurs intervenant dans le secteur de l'insertion. La quatrième partie décrit ainsi des dispositifs de formation de formateurs et propose des outils conceptuels.

Émmanuelle Huver présente les objectifs, les développements et les fondements épistémologiques d'une formation universitaire professionnalisante visant le domaine de la formation et de l'insertion sociale et professionnelle des publics migrants. Elle met plus particulièrement l'accent sur les notions d'insertion, de pluridisciplinarité et de réflexivité, ainsi que sur l'articulation construite entre recherche, intervention et formation.

Andrea Young et Latisia Mary, de leur côté, s'intéressent à la formation des futurs professeurs des écoles qu'il convient de sensibiliser aux problématiques liées à une meilleure prise en compte de la diversité linguistique et culturelle en contexte scolaire. Elles ont élaboré un curriculum leur permettant de comprendre pourquoi et comment soutenir les enfants bilingues dans leurs apprentissages à l'école. Elles se proposent de décrire et d'analyser leur démarche qui va de l'enquête sur les besoins et les attitudes des futurs enseignants, à la conception de la formation, à sa mise en œuvre et enfin à son évaluation.

Paule Bou et Cristelle Cavalla s'attachent à décrire un travail d'enquête qui a deux objectifs. Il s'agit, à court terme, d'élaborer un référentiel de compétences méthodologiques universitaires et, à moyen

terme, de construire des séquences didactiques – s'appuyant sur le référentiel – pour aider les étudiants non-francophones à mieux intégrer les universités grenobloises. Plus tard, l'objectif sera de développer un outil d'aide à la rédaction universitaire française (mémoire, thèse, articles de recherche).

Enfin, dans cette même perspective d'intégration des étudiants étrangers, mais dans le domaine du droit, Marc Debono se propose de relier la discipline et la langue, en refusant de considérer celle-ci comme un simple instrument au service de la discipline et en adoptant une approche culturelle.

Comité scientifique de l'ouvrage

Nathalie AUGER (Université de Montpellier 3), Astrid BERRIER (Université du Québec à Montréal, Canada), Lucile CADET (Université d'Artois – CIEP), Véronique CASTELLOTTI (Université François Rabelais de Tours), Jean-Louis CHISS (Université Paris 3), Jean-Pierre CUQ (Université de Nice); Fatima DAVIN (Université d'Aix-Marseille); Jean-Marc DEFAYS (Université de Liège, Belgique); Marc DEMEUSE (Université de Mons-Hainaut, Belgique); Jan GOES (Université d'Artois); Marlène GUILLOU (IA-IPR Lettres, Académie du Nord – Pas de Calais); Jean-Marc MANGIANTE (Université d'Artois); Yves REUTER (Université de Lille 3); Michèle VERDELHAN (Université de Montpellier 3).

Comité de lecture des articles

Hervé ADAMI (Université Nancy 2), Nathalie AUGER (Université de Montpellier 3), Astrid BERRIER (Université du Québec à Montréal, Canada), Aude BRETEGNIER (Université François Rabelais de Tours), Lucile CADET (Université d'Artois – CIEP), Véronique CASTELLOTTI (Université François Rabelais de Tours), Cristelle CAVALLA (Université Stendhal de Grenoble 3), Jean-Louis CHISS (Université Paris 3), Jean-Pierre CUQ (Université de Nice); Fatima DAVIN (Université d'Aix-Marseille); Jean-Marc DEFAYS (Université de Liège, Belgique); Jan GOES (Université d'Artois); Marlène GUILLOU (IA-IPR Lettres, Académie du Nord – Pas de Calais); Jean-Marc MANGIANTE (Université d'Artois); Chantal PARPETTE (Université Lyon 2), Itziar PLAZAOLA GIGER (Université de Genève, Suisse); Jean-Jacques RICHER (Université de Bourgogne), Michèle VERDELHAN (Université de Montpellier 3).